

PROCÈS-VERBAL

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

SÉANCE ORDINAIRE DU 30 OCTOBRE 2019

SALON DU PERSONNEL - ÉCOLE JACQUES-DE CHAMBLY

PRÉSENCES :

Julie Anne Gagnon, parent	Marie-Claude Dion, enseignante
Massimo Gallizzi, parent	Marie-Odile Villemur, enseignante
Julie Séguin, parent *	Claire St-Jean, enseignante
Monia Sigejeje, parent	Sophie Jussaume secrétaire d'école
Véronique Toutant, parent *	Marie-France Laliberté, technicienne du service de garde
	Isabelle St-Cyr, directrice

*Absence motivée

**Absence non motivée

MEMBRES DU PUBLIC :

Aucun membre du public

INVITÉ(S) :

Aucun invité

1. Ouverture de la réunion

Le 30 octobre 2019, madame Julie Anne Gagnon, présidente ouvre la séance à 18 h 34.

1.1 Vérification du quorum

Mme Gagnon constate qu'il y a quorum et informe les membres que lorsqu'il y a une démission au courant de l'année, les membres élus peuvent élire un nouveau membre pour le reste du mandat. Il est proposé par monsieur Massimo Gallizi, appuyé par madame Julie Anne Gagnon d'élire Mme Véronique Toutant comme membre du conseil d'établissement afin de remplacer Mme Drolet-Marchand.

ADOPTÉ CÉI 1-10-2019

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Marie-Odile Villemur appuyée de Marie-Claude Dion, propose l'adoption de l'ordre du jour suivant, avec l'ajout des points :

9.4 Règle de régie interne

11.1 Bonbons

PROPOSITION D'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion
 - 1.1 Vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 24 septembre 2019
4. Suivi au procès-verbal du 24 septembre 2019
5. Parole au public
6. Parole au représentant du Comité de parents



7. Parole aux enseignantes et au personnel de soutien
8. Parole à la technicienne du service de garde
9. Points à traiter
 - 9.1 Plan d'action – approbation
 - 9.2 Plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation– approbation
 - 9.3 Demandes pour FDS – approbation
 - 9.4 Règle de régie interne
10. Points d'information
 - 10.1 Rencontre de parents du mois de novembre
11. Autres sujets
 - 11.1. Bonbons
12. Levée de l'assemblée

ADOPTÉ CÉ12-10-2019

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 24 septembre 2019

Claire St-Jean, appuyé de Marie-France Laliberté propose l'adoption du procès-verbal de la séance du 24 septembre 2019.

ADOPTÉ CÉ13-10-2019

4. Suivi au procès-verbal du 24 septembre 2019

Tous les parents dont les enfants fréquentent le service de garde ont reçu le guide aux parents en format papier. Les deux premières semaines ont été plus difficiles, mais ça va beaucoup mieux. Les parents se sont adaptés aux changements et nous continuons à y travailler.

Nous avons reçu 1 370 \$ en contribution volontaire lors de la campagne de financement Humeur. Nous aurons le montant amassé par la vente de chocolats et de savons à la prochaine rencontre.

Aucune activité parascolaire du Club Récré-Action n'aura lieu cet automne puisque le nombre d'inscriptions est insuffisant.

La direction est dans l'attente d'un retour du service des ressources matérielles pour la revitalisation du parc-école. Julie Anne Gagnon nous informe qu'un parent s'est porté volontaire pour aider dans le dossier.

5. Parole au public

Il n'y a pas de public.

6. Parole au représentant du Comité de parents

Monia Sigejeje informe les membres que pour la prochaine année elle recevra la documentation et la partagera, mais ne pourra être présente aux rencontres du comité de parents. Tous les membres accueillent positivement cette nouvelle.

7. Parole aux enseignantes et au personnel de soutien

Le mois d'octobre était le mois de l'activité physique et plusieurs activités ont eu lieu dont 3 récréations prolongées avec des thèmes soit la corde à sauter, le frisbee et les activités ballons/balles.

Ce mercredi avait lieu l'activité « Just Dance » au gymnase. Tout le mois d'octobre, les groupes devaient pratiquer une danse afin de la présenter devant les autres élèves. Cette activité fut une réussite.

Plusieurs activités sont organisées pour la journée d'Halloween, demain.

8. Parole à la technicienne du service de garde

À la suite du recours collectif sur les frais chargés aux parents, nous devons maintenant charger les frais réels des activités aux parents lors des journées pédagogiques. Auparavant, nous chargeons 16 \$ pour les frais de base + 14\$ pour les frais de sortie. Depuis septembre 2019, nous chargeons 16 \$ pour les frais de base + ? \$ de la sortie. Donc, le coût d'une journée pédagogique à une autre sera différent. Marie-France Laliberté présente le tableau explicatif aux membres.

Après réflexion, nous souhaitons intégrer le service aux dineurs à notre guide aux parents du service de garde. Lorsque le guide sera modifié, il sera présenté aux membres du conseil.

9. Points à traiter

9.1 Plan d'action

La direction présente le plan d'action 2019-2022.

M. Gallizzi se questionne sur l'encadrement des élèves. Mme St-Cyr explique que le mode de vie remplacera le code de vie actuel, par le fait même nous souhaitons éliminer le répressif et augmenter le positif (féliciter les bons comportements). L'objectif est de débiter en janvier 2020 afin qu'il soit effectif dès septembre 2020 pour la rentrée scolaire.

Marie-Claude Dion, appuyé de Marie-Odile Villemur propose d'adopté le plan d'action tel que présenté.

APPROUVÉ CÉ14-10-2019

9.2 Plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation

La direction présente le plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation. On demande de préciser les termes à la page 6 (conseil de coopération, Force 4) et Mme St-Cyr précise, à la demande de quelques parents la distinction entre conflit et intimidation.

Julie Anne Gagnon, appuyé de Marie-Odile Villemur propose d'adopté le plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation tel que modifié.

APPROUVÉ CÉ15-10-2019

9.3 Demandes pour FDS

Trois demandes pour le fonds à destination spéciale sont présentées aux membres du conseil.

- 1- Le comité EVB-Unesco demande un montant de 375 \$ pour planter des bulbes à l'extérieur.
- 2- Les enseignantes du préscolaire demandent un montant de 300 \$ par classe pour renouveler le matériel de classe (jouets, jeux).
- 3- La direction demande de payer les effets scolaires et activités éducatives d'un élève dont la famille est dans le besoin pour un montant total de 122.26 \$. Si la demande est acceptée, l'argent pourrait être pris directement dans le fonds d'aide alloué aux familles en début d'année.

Julie Anne Gagnon, appuyé de Sophie Jussaume propose d'adopté en bloc les demandes pour le fonds à destination spéciale.

ADOPTÉ CÉ16-10-2019

10. Points d'information

10.1 Rencontre de parents du mois de novembre

Les rencontres de parents pour le premier bulletin auront lieu le jeudi 21 novembre en après-midi et en soirée et au besoin, le 22 novembre en avant-midi.

11. Autres sujets

11.1 Bonbons

La direction apporte la question suivante aux membres : « si les parents apportent des bonbons, des « cupcakes », etc., le conseil d'établissement donne-t-il l'autorisation de les distribuer aux élèves malgré la politique alimentaire? »

Suite à une discussion entre les membres, il est convenu que les sucreries soient acceptées lors des fêtes (Halloween, Noël, St-Valentin, Pâques, Kermesse, etc.) et à la discrétion des enseignants.

12. Levée de l'assemblée 13. Levée de l'assemblée

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, la présidente du conseil propose la levée de la séance à 21 h 05.

ADOPTÉ CÉ17-10-2019

SIGNATURES

Julie Anne Gagnon, présidente du conseil

Isabelle St-Cyr, directrice